# 

* Datum : 26-01-2021
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2021700236
* Auteur :

Tribunal de première instance du Hainaut, division Mons
Par ordonnance du 8 décembre 2020, du tribunal de première instance du Hainaut, division Mons, section Famille, vingt-et-unième chambre, il a été mis fin à la mission de Me Etienne Descamps, avocat à 7000 Mons, avenue des Expositions 8A, en sa qualité de curateur à ladite succession vacante de Sandrine VILAIN, née à Mons le 01.06.1972, domiciliée de son vivant à 7011 Mons, rue du Mouligneau 131, et décédée à Chièvres le 03.08.2013.
Les comptes de clôture ont été déposés au dossier du tribunal.
Le curateur, (signé) E. DESCAMPS.